

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1988 B 00982

Numéro SIREN : 682 005 079

Nom ou dénomination : TBWAGROUPE

Ce dépôt a été enregistré le 04/07/2022 sous le numéro de dépôt 21681



KPMG Audit
Tour EQHO
2, avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

TBWA\Groupe S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021
TBWA\Groupe S.A.S.
162-164, rue de Billancourt - 92100 Boulogne-Billancourt
Ce rapport contient 27 pages
Référence : XT-222-049

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Limited, une société de droit anglais
(« private company limited by guarantee »).

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles et du Centre

Siège social :
KPMG S.A.
Tour ECHO
2, avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



KPMG Audit
Tour EQHO
2, avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

TBWA\Groupe S.A.S.

Siège social : 162-164, rue de Billancourt - 92100 Boulogne-Billancourt
Capital social : € 9 983 460

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'Assemblée générale de la société TBWA\Groupe S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société TBWA\Groupe S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents qui vous ont été adressés sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 15 juin 2022

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.



Xavier Troupel
Associé

Bilan Actif

TBWA GROUPE

	Brut	Amort & Prov	31/12/2021	31/12/2020
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	12 523 045	1 640 132	10 882 913	10 882 913
Concessions et Brevets	208 676	208 676	0	0
Fonds Commercial	12 314 369	1 431 456	10 882 913	10 882 913
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	12 344 137	11 507 599	836 538	1 576 370
Autres Immobilisations Corporelles	12 344 137	11 507 599	836 538	1 576 370
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	9 168 255	1 800 000	7 368 255	6 773 272
Autres Participations	9 041 502	1 800 000	7 241 502	6 641 502
Autres Immobilisations Financières	126 753		126 753	131 771
ACTIF IMMOBILISE	34 035 437	14 947 731	19 087 706	19 232 555
STOCKS	116 565	0	116 565	200 625
Matières premières, approvisionnements	22 753		22 753	22 753
En cours de production de biens	93 812		93 812	177 872
CRÉANCES	57 182 927	86 324	57 096 603	54 179 164
Clients et Comptes Rattachés	22 423 629	86 324	22 337 305	19 639 814
Autres créances	34 759 298		34 759 298	34 539 350
DIVERS	1 601 241	0	1 601 241	4 265 769
Valeurs mobilières de placement			0	31 763
Disponibilités	26 691		26 691	29 257
Charges constatées d'avance	1 574 550		1 574 550	4 204 749
ACTIF CIRCULANT	58 900 733	86 324	58 814 410	58 645 559
Ecarts de conversion actif	7 173		7 173	34 892
TOTAL GÉNÉRAL	92 943 343	15 034 055	77 909 288	77 913 006

Bilan Passif

TBWA GROUPE

	31/12/2021	31/12/2020
Capital social ou individuel	9 983 460	9 983 460
Primes d'émission, de fusion, d'apport...	15 247 147	15 247 147
Réserve légale	998 346	998 346
Réserves statutaires ou contractuelles	388	388
Réserves réglementées	38 478	38 478
Autres réserves	2 851	2 851
Report à nouveau	-528 954	2 913 045
RESULTAT DE L'EXERCICE (BENEFICE OU PERTE)	6 771 500	-3 441 999
Subventions d'investissement	20 979	20 979
CAPITAUX PROPRES	32 534 196	25 762 696
Provisions pour risques	3 177 028	5 000 648
Provisions pour charges	3 670 735	3 250 288
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	6 847 762	8 250 935
Emprunts obligataires convertibles	0	0
Emprunts et dettes auprès Etablissements de crédit	9 248	52 673
Emprunts et dettes financières divers	132 204	142 161
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 927 074	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 061 452	15 084 067
Dettes fiscales et sociales	11 473 010	10 845 874
Autres dettes	2 634 565	9 134 034
Produits constatés d'avance	4 263 952	8 621 576
DETTES	38 501 504	43 880 386
Ecarts de conversion passif	25 825	18 988
TOTAL GÉNÉRAL	77 909 288	77 913 006

Compte de Résultat

TBWA GROUPE

	31/12/2021	31/12/2020
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	93 952 309	82 622 657
Production vendue services France	82 130 353	73 818 893
Production vendue services Exportations	11 821 957	8 803 764
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	93 952 309	82 622 657
Subventions d'exploitation	84 666	720
Reprises sur amort. prov., transferts de charges	4 251 909	1 169 967
Autres produits	5 713 723	3 180 983
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	104 002 607	86 974 327
Autres achats et charges externes	62 139 890	48 623 452
Impôts, taxes et versements assimilés	1 646 911	2 152 745
Salaires et traitements	22 989 110	26 414 997
Charges sociales	10 920 098	10 909 950
Dot. d'exploitation aux amort. sur immobilisations	836 287	1 220 325
Dot. d'exploitation aux provisions sur actif circulant	118 998	
Dot. d'exploitation aux prov. pour risques charges	2 002 227	5 151 221
Autres charges d'exploitation	103 980	129 582
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	100 757 501	94 602 273
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	3 245 107	-7 627 946
Produits financiers de participations	4 058 674	3 649 076
Autres intérêts et produits assimilés	6 779	588 644
Reprises sur provisions et transferts de charges	634 892	9 600
Différences positives de change		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	4 700 345	4 247 320
Dot. financières aux amortissements et provisions	7 173	34 892
Intérêts et charges assimilées	2 535	76 256
Différences négatives de change	0	0
Charges nettes sur cessions valeurs mob. de placement	0	0
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	9 708	111 148
RÉSULTAT FINANCIER	4 690 637	4 136 172
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	7 935 743	-3 491 774
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	0
Produits exceptionnels sur opérations en capital	23 001	48 900
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	23 001	48 900
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	10 004	10 000
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	465 949	57 097
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	475 953	67 097
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-452 952	-18 197
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	0	0
Impôts sur les bénéfices	711 291	-67 973
BÉNÉFICE OU PERTE	6 771 500	-3 441 999

PRESENTATION DE LA SOCIETE

TBWA GROUPE SAS est une Société par Actions Simplifiée, qui exerce l'intégralité de son activité dans le domaine de la communication publicitaire, et ce, principalement en France.

A la clôture de l'exercice 2021, la Société est une filiale à 97,33 % de la société française TBWA INTERNATIONAL HOLDING, dont le siège social est sis au 50-54 rue Silly – 92100 Boulogne Billancourt. Nous vous indiquons la modification intervenue dans la répartition du capital social dans le cadre des événements postérieurs à la clôture.

Les comptes de la Société sont consolidés au sein du groupe de communication américain Omnicom Group Inc, dont le siège social est au 437 Madison Avenue, New York, Etats-Unis, et qui est coté à la bourse de New York.

I – FAITS CARACTERISTIQUES

Après un exercice 2020 fortement impacté par la crise sanitaire du virus Covid 19, la Société a vu son activité repartir fortement à la hausse en 2021 et a pu renouer avec les bénéfices. Le chiffre d'affaires de la Société est ainsi en augmentation de +13,7% en 2021 (soit 94 M€ vs 82,6 M€ en 2020).

Néanmoins, en dépit de cette reprise, l'activité de la Société n'a pas encore retrouvé son niveau de 2019, et les résultats restent à un niveau en deçà de ceux de cette année pré-Covid (-7% en Chiffres d'Affaires, et -22% en résultat net).

Les gains en new-business ont été soutenus, sur chacune des expertises de la Société : Schweppes, ALDI, Natixis, Cointreau, Communication Famille de McDonald's International, Agence de la Biomédecine, Youtube, Pinterest, Rakuten et Pernod-Ricard, La Banque Postale (Social Media), EDF.

Le développement de notre activité Social Media (via notre offre 65dB) a été significatif (+35%), la moitié provenant de la reprise des clients existants, l'autre moitié en gains de new business. L'activité RP/Communication Corporate a fait face à une érosion de l'activité de ses clients existants (-12%), totalement compensée par ses nombreux gains de new-business. Sur les activités publicité et design, les gains de Schweppes, ALDI, Natixis et Cointreau ont permis de générer de la croissance malgré l'impact des fins de contrat Sonatrach, SNCF et Système U.

TBWA Groupe avait initié fin 2019 deux rapprochements stratégiques avec des agences filiales à 100% d'Omnicom :

- DDB Health (acquisition au 1^{er} Janvier 2020), permettant à l'offre santé du Groupe d'atteindre une taille critique et de faire bénéficier ses deux marques (avec TBWA Adelphi) des meilleurs talents sur chacune de leurs problématiques ;

- l'agence Proximity BBDO. Ce rapprochement opérationnel (sans rachat des titres Proximity à BBDO Paris au 31 décembre 2021) a eu un effet transformatif profond et rapide sur les diverses expertises du Groupe et sur ses offres. L'enrichissement de ces offres et expertises, mettant la Data et le Mass Targeting au cœur de celles-ci, aux côtés de l'excellence créative, a permis des succès rapides et significatifs, au moment même du premier confinement.

L'offre unique TBWA/Proximity a donné sa pleine mesure avec la reprise de l'activité post-Covid, en renforçant son attractivité à la fois sur le marché français et à l'international et en permettant ainsi de poursuivre les gains de New-Business pour les différentes entités juridiques constitutives de cette offre en 2021 et sur le début de l'année 2022.

Suite au départ du management de l'offre TBWA Corporate au premier semestre 2021, une nouvelle présidente et une nouvelle directrice générale ont rejoint la Société pour relancer cette offre au second semestre. Les premiers mois de présence de cette nouvelle équipe a été marqué par un taux de succès très important sur les différents appels d'offre à laquelle la Société a participé. C'est pour 2022 le principal enjeu d'investissement pour la Société.

Capital Social :

Le 28 mai 2021, le Président a utilisé la délégation de pouvoir que lui avait conféré l'associé unique de la Société, TBWA International Holding, afin de racheter une partie (1,33% du capital social de la Société) à TBWA International Holding, en vue de leur attribution au management de la société.

Cette attribution ayant lieu dans le cadre d'un plan autorisé par TBWA International Holding et ayant fait l'objet d'un rapport de notre commissaire aux comptes, la société KPMG.

II – REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été élaborés et présentés conformément aux principes et méthodes définis par le règlement ANC n°2014-03 relatif au Plan Comptable Général et selon des règles comparables à celles appliquées à la clôture de l'exercice précédent, à savoir l'image fidèle, la comparabilité, la continuité d'activité, la régularité, la sincérité, la prudence et la permanence des méthodes. Ils tiennent compte des particularités applicables au secteur de la Publicité.

L'exercice social porte sur une période de 12 mois, correspondant à l'année civile.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

(a) Immobilisations incorporelles

Fonds de commerce

Dans le cadre de la première application du Règlement ANC n° 2015-06 du 23 novembre 2015 qui transpose la directive comptable européenne 2013/34/UE, une analyse relative aux fonds commerciaux de la société a été menée au cours de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2016.

Au terme de cette analyse, la durée d'utilisation de ces fonds commerciaux, présumée non limitée, n'a pas été remise en cause. En conséquence, ils ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de dépréciation annuel.

Autres immobilisations incorporelles

Les logiciels font l'objet d'un amortissement linéaire sur 12 mois.

(b) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition. Leur amortissement est fonction de leur durée d'utilisation prévue. Les durées et modes d'amortissements appliqués sont :

Nature	Durée	Mode
Matériel de transport	4 ans	Linéaire
Installations générales	5 à 10 ans	Linéaire
Matériel audiovisuel	5 ans	Linéaire
Informatique	3 ans	Linéaire
Mobilier de bureau	5 à 10 ans	Linéaire

(c) Titres de participation

Les titres de participation sont enregistrés à leur coût d'acquisition augmenté des dotations en capital intervenues depuis l'acquisition. La valeur d'inventaire des titres est déterminée en fonction de la valeur d'utilité pour le groupe, appréciée au regard de plusieurs critères : activité, rentabilité et transactions récentes. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'utilité apparaît inférieure au coût d'acquisition défini ci-dessus. Une provision pour risque complémentaire est éventuellement enregistrée pour couvrir les engagements du groupe au-delà de la valeur des titres.

(d) Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est constatée, créance par créance, en cas de risque d'irrecouvrabilité, à hauteur du montant dont le recouvrement est jugé improbable.

(e) Conversion des éléments en devises

Les créances et dettes libellées en devises sont converties en euros sur la base des taux en vigueur à la date du bilan. Les écarts résultant de cette actualisation sont portés en écart de conversion au bilan. Les pertes de change latentes donnent lieu à la constitution d'une provision pour risques calculée après compensation préalable des pertes et des gains latents sur les opérations exprimées dans la même devise et ayant des termes voisins.

(f) Notion de résultat courant et de résultat exceptionnel

Seuls les éléments ne se rapportant pas aux activités ordinaires ont été comptabilisés dans le résultat exceptionnel. Les charges et produits sur exercices antérieurs figurent dans le résultat courant.

(g) Indemnités de départ en retraite

Les indemnités de départ en retraite devant être allouées aux collaborateurs de la société aux termes de la convention collective de la Publicité ont été provisionnées. En application de la recommandation ANC 2013 R02, les engagements de retraite ou d'indemnité de fin de carrière sont provisionnés selon la méthode préférentielle, avec la connaissance des écarts actuariels par résultat amortis selon la méthode du corridor. La provision ainsi calculée n'est pas déduite de l'impôt sur les sociétés.

(h) Reconnaissance du revenu

Le revenu de la société est essentiellement constitué d'honoraires et de commissions perçus en rémunération des conseils et services rendus dans le domaine de la communication publicitaire. Ces services comprennent également la stratégie média, le planning et l'achat d'espaces publicitaires.

Le revenu est comptabilisé à la date de réalisation des services ou à la date de diffusion ou de publication dans les médias.

Par ailleurs, certains accords contractuels prévoient une rémunération supplémentaire basée sur la réalisation des objectifs définis, tant qualitatifs que quantitatifs.

La société reconnaît cette rémunération additionnelle dès lors que les objectifs fixés sont atteints conformément aux accords contractuels.

(i) Restricted stocks

Depuis 2007, des dirigeants de la société bénéficient de droits dénommés « Restricted Stocks » à se voir remettre des actions de la société mère, Omnicom Group Inc. Ces actions sont livrées linéairement sur une période de cinq ans, à hauteur de 20% par an, et ce, sous condition de présence. Omnicom Group Inc refacture à hauteur de 20% par an la charge égale au cours du jour de la levée des options. A la date de clôture, une provision est constituée conformément au règlement comptable CRC 2008-15.

III –NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

(a) Immobilisations incorporelles

Les variations des valeurs brutes s'analysent comme suit :

€	1er janvier 2021	Apport	Augmentations	Diminutions	31 décembre 2021
Logiciels informatiques	154 191	-	-	-	154 191
Marques	54 485	-			54 485
Fonds de commerce	12 754 369	-	-	440 000	12 314 369
Total	12 963 045	-	-	440 000	12 523 045

Le fonds de commerce antérieur correspond :

- à des apports effectués par la société TBWA (absorbée par BDDP\TBWA en 1998, la société ayant changé de dénomination sociale en 2001 pour devenir TBWA\Paris puis TBWA\Groupe) à hauteur de € 6 970 000 et des apports issus de la fusion de la société MAFIA en 1987 à hauteur de € 1 524 369 (soit un montant total de € 8 494 369).
- à des fonds de commerce apportés suite aux TUPs réalisées en 2017 des sociétés absorbées suivantes dans TBWA\Groupe : TBWA Corporate d'une valeur de € 900 000, Being d'une valeur € 500 000 et I(Integer) d'une valeur de € 440 000 (soit un montant total de € 1 840 000).
- à un fond de commerce Social Média racheté à ICI BARBES (soit un montant de 2 420 000).
- à un fond de commerce (Integer) a été cédé à TRO France.

Les variations des amortissements et dépréciations cumulés s'analysent comme suit :

€	1er janvier 2021	Apport	Augmentations/ Dotations	Diminutions / Reprises	31 décembre 2021
Logiciels informatiques	154 191	-	-	-	154 191
Marques	54 485	-			54 485
Fonds de commerce	1 871 456	-	-	440 000	1 431 456
	2 080 132	-	-	440 000	1 640 132

(b) Immobilisations corporelles

Les variations des valeurs brutes s'analysent comme suit :

€	1er janvier 2021	Apport	Augmentations	Diminutions	31 décembre 2021
Installations générales, agencements aménagement divers	9 586 142	-	122 404		9 708 546
Matériel de transport	33 243	-		30 234	3 009
Matériels de bureau, informatique et mobilier	2 633 197	-		615	2 632 582
Autres	0			-	0
	12 252 582	-	122 404	30 849	12 344 137

Les variations des amortissements cumulés s'analysent comme suit :

€	1er janvier 2021	Apport	Dotations	Reprises	31 décembre 2021
Installations générales, agencements aménagements divers	8 425 882	-	757 924		9 183 806
Matériel de transport	5 264		1 003	4 286	1 981
Matériels de bureau, informatique et mobilier	2 245 066	-	77 360	615	2 321 811
	10 676 212	-	836 287	4 901	11 507 598

(c) Immobilisations financières

Les variations des immobilisations financières s'analysent comme suit :

	1er janvier 2021	Apport	Augment.	Diminution	31 décembre 2021
Autres participations	9 041 502				9 041 502
Prêts	5 003		4 000	8 000	1 003
Autres Immobilisations Financière	126 768	-	247	1 265	125 750
	9 173 273	-	4 247	9 265	9 168 255

Les informations relatives aux titres de participation sont détaillées dans le tableau qui figure en fin d'annexe. Les « autres immobilisations financières » se composent de dépôts de garantie versés et de prêts au personnel.

(d) Créances clients

Les créances clients et comptes rattachés s'analysent comme suit au 31 décembre :

		2021	2020
Clients	€	18 489 585	16 608 384
Factures à établir		3 934 044	3 117 754
		22 423 629	19 726 138
Dépréciation		(86 324)	(86 324)
	€	<u>22 337 305</u>	<u>19 639 814</u>

Les créances clients et comptes rattachés sont à échéance de moins d'un an.

(e) Autres créances

Les autres créances se décomposent comme suit au 31 décembre :

		2021	2020
Personnel	€	69 119	302 986
URSSAF et autres organismes		35 765	43 060
Impôt sur les sociétés et autres taxes		12 892	1 371 683
TVA		2 810 169	2 335 035
Avoirs à recevoir		367 590	398 905
Groupe et associés		29 017 417	29 276 016
Débiteurs divers		13 675	77 365
Débours		-	-
Produits à recevoir Quote part des SNC		2 432 671	734 300
		34 759 298	35 539 350
Dépréciation		(0)	(0)
	€	<u>34 759 298</u>	<u>35 539 350</u>

Les autres créances sont à échéance de moins d'un an.

La Société fait partie du pool de trésorerie d'OMNICOM et à ce titre, place la totalité de sa trésorerie auprès d'OMNICOM CAPITAL INC à New York (placement de 29 017 256 € inclus dans le poste Groupe et associés).

(f) Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance d'un montant de 1 574 550 € sont composées à hauteur de 913 668 € de frais généraux et à hauteur de 660 881 € de frais techniques liés à des prestations dont la livraison interviendra postérieurement à la clôture de l'exercice 2021.

(g) Capitaux propres

Le capital social, composé de 665 564 actions d'une valeur nominale de 15 €, s'élève à 9 983 460 €.

Les capitaux propres ont évolué comme suit :

€	1er janvier 2021	Affectation du résultat	Dividendes versés	Autres Mouvements	Résultat de l'exercice	31 décembre 2021
Capital social	9 983 460					9 983 460
Réserve légale	998 346	-				998 346
Prime d'émission, de fusion	15 247 47					15 247 147
Autres réserves	3 239					3 239
Réserves réglementées	38 478					38 478
Report à nouveau	2 913 045	-3 441 998				-528 953
Subvention d'investissement	20 979					20 979
Résultat de l'exercice	- 3 441 998	3 441 998			6 771 500	6 771 500
	25 762 696	0			6 771 500	32 534 196

(h) Provisions pour risques et charges

€	1 ^{er} janvier 2021	Apport	<u>Dotations</u>	<u>Reprises</u>		<u>31 décembre 2021</u>
				Utilisées	Non utilisées	
- Litiges avec des tiers	0					0
- Provisions pour pertes de change	34 892		7 173		34 892	7 173
- Provisions pour indemnité de départ en retraite	2 398 793		163 682			2 562 475
- Litiges sociaux et autres provisions	4 965 755		730 284	2 526 185		3 169 854
- Provisions risques Filiales	0					0
- Provisions Plan d'actions Gratuites	851 495		1 108 260	851 495		1 108 260
	8 250 935		2 009 399	3 377 680	34 892	6 847 762

Les litiges sociaux et autres provisions pour risques et charges concernent principalement des procédures de licenciements en cours.

Les provisions pour litiges ont été constituées sur la base des éléments disponibles au stade actuel de la procédure, avec l'avis des conseils de la société.

(i) **Emprunts et dettes financières, et emprunt obligataire convertible**

	2021	2020
Emprunt obligataire convertible	€.	-
Intérêts courus Emprunt	€	-
Découverts bancaires	€.	7 248
Frais financiers	€	2 000
Emprunts	€.	9 248
Fonds de participation	€	59 708
Dépôts et cautionnements reçus	€	72 496
Dettes financières diverses	€.	<u>132 204</u>

Les dettes auprès des établissements de crédit sont à échéance de moins d'un an.

(j) **Dettes fournisseurs et comptes rattachés**

	2021	2020
Fournisseurs	€.	7 715 885
Effets à payer		0
Factures non parvenues		10 345 567
	€.	<u>18 061 452</u>

Toutes les dettes fournisseurs et comptes rattachés sont à moins d'un an.

Le poste « dettes fournisseurs et comptes rattachés » inclut notamment les éléments suivants :

Des dirigeants de la société bénéficient de droits dénommés « Restricted Stock » des actions gratuites de la société mère, Omnicom Group Inc. Ces actions sont livrées linéairement sur une période de cinq ans, à hauteur de 20% par an, et ce, sous condition de présence. Le nombre total des actions Omnicom Group Inc pouvant être émises au titre des plans de stock options, restricted stock et autres plans au sein de toutes les filiales à travers le monde est de 10 157 026 (source : rapport annuel Omnicom 2021 section F22).

La provision constituée en application du règlement comptable CRC 2008-15 s'élève à 603 470 € au 31 décembre 2021.

(k) Dettes fiscales et sociales

		2021	2020
Personnel : rémunérations dues	€.	2 300 203	1 725 781
Personnel : provision pour congés payés		2 152 251	2 584 536
Personnel et comptes rattachés	€	4 452 454	4 310 317
Organismes sociaux et caisses de retraite		1 314 393	1 609 385
Impôt sur les bénéfices		519 575	0
TVA		4 396 069	4 175 859
Autres impôts et taxes		790 519	750 314
Etat, impôts et taxes		7 020 556	6 535 558
	€.	<u>11 473 010</u>	<u>10 845 875</u>

Toutes les dettes fiscales et sociales sont à moins d'un an.

(l) Autres dettes

		2021	2020
Clients soldes créditeurs	€.	196 354	115 512
Clients avoirs à établir		489 337	355 104
Clients avances et acomptes		1 927 074	0
Groupe et associés		1 948 135	8 663 053
	€.	<u>4 560 900</u>	<u>9 134 035</u>

Les autres dettes sont à moins d'un an.

(m) Produits Constatés d'Avance

Les produits constatés d'avance d'un montant de 4 263 952 € sont principalement composés d'honoraires ou de commissions facturés à certains clients avant que la prestation correspondante ne soit livrée.

(n) Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer	2021	2020
Fournisseurs.-		
Factures non parvenues	€ 10 345 567	8 938 287
Clients - Avoirs à émettre	489 337	355 104
Congés payés	2 152 251	2 584 536
Participation	0	0
Personnel –		
Autres charges à payer	2 296 660	1 709 350
Autres organismes sociaux	17 607	12 362
Impôts et taxes	519 575	0
Frais financiers à payer	2 000	2 617
	€ <u>15 822 997</u>	<u>13 602 256</u>
Produits à recevoir	2021	2020
Clients –		
Factures à établir	€ 3 934 044	3 117 754
Fournisseurs –		
Avoirs à recevoir	€ 367 067	388 666
Personnel –		
Produits à recevoir	€ 35 764	43 060
Impôts et taxes –		
Produits à recevoir	€ 12 892	1 371 683
Dividendes des SNC_ -		
à recevoir	€ 2 432 671	734 300
	€ <u>6 782 438</u>	<u>5 665 463</u>

IV– AUTRES INFORMATIONS

(a) Entreprises liées

€	Montant concernant les entreprises	
	Liées	avec lesquelles la Société a un lien de participation
Avances et acomptes sur immobilisations		
Participations	9 041 502	
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Avances et acomptes sur commandes (actif circulant)		
Créances clients et comptes rattachés	7 721 619	
Autres créances	31 450 088	
Capital souscrit appelé non versé		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 939 725	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 948 135	
Produits de participation		
Autres produits financiers	4 064 855	
Charges financières	2 169	

Les Produits financiers englobent les revenus de participation, de placement.

Les transactions avec les entreprises liées ont été conclues à des conditions normales de marché.

(b) Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires réalisé au cours de l'exercice 2021 (93 952 309 EUR) se répartit comme suit :

- Activité Média on line 17.96 %
- Activité Média off line 82.04 %

(c) Produits financiers

Les revenus de participations s'élèvent à 4 058 674 € en 2021, correspondant aux quotes-parts des résultats des SNC à hauteur de 2 506 278 € et aux dividendes versés par les filiales à hauteur de 1 552 396 €.

Les statuts des SNC dont la société détient des parts prévoyant l'affectation systématique des résultats aux associés, la société enregistre en résultat financier sa quote-part desdits résultats au cours du même exercice de référence.

(d) Transferts de charge

Les transferts de charge s'élèvent au 31 décembre 2021 à 58 465 € et correspondent à des refacturations de salaires Free-lances.

(e) Situation fiscale

La Société est membre du groupe fiscal dont TBWA INTERNATIONAL HOLDING est la société-mère. Elle acquitte son impôt sur les sociétés à cette dernière comme si elle était imposée séparément.

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale différée, non comptabilisée, traduit un allègement de la dette future d'impôt qui s'analyse comme suit au 31 décembre :

Base :	2020	2021
Contribution sociale de solidarité	79 030	136 007
Provision pour indemnité de départ en retraite	2 398 793	2 398 793
Autres provisions pour risques et charges	5 000 648	3 177 028
Participation des salariés aux résultats	0	0
Ecart de conversion passif	18 988	25 825
Total base	7 497 459	5 737 653
Allègement d'impôt pour un taux d'impôt de 26,5%	2 099 289	1 520 478

(f) Engagement hors bilan

Engagements donnés

Cautions, avals et garanties conclues au cours d'exercices antérieurs et reconduites au cours de l'exercice 2021

- Dans le cadre du renouvellement du bail portant sur les locaux sis 160 Rue de Billancourt à Boulogne 92100, la Société a mis en place une caution bancaire au profit du Bailleur, la SARL NIEPCE, mandataire de Madame Castagnetti, pour un montant de 34.575 euros. Cette caution est valable pour la durée du bail.
- Dans le cadre de la conclusion du bail portant sur les locaux sis 50-54 rue de Silly à Boulogne 92100, la Société a été amenée à solliciter auprès de BNP PARIBAS une garantie à première demande à émettre au profit du Bailleur, la société ASSURBAIL PATRIMOINE, pour un montant maximum de 494 595,75 euros. Garantie émise le 28 mars 2017.
- Dans le cadre de la conclusion du bail portant sur les locaux sis 160 Rue de Billancourt à Boulogne 92100, la Société a été amenée à solliciter auprès de HSBC une garantie à première demande à émettre au profit du Bailleur, la société SNC Boulogne Billancourt, pour un montant maximum de 96 850.17 euros. Garantie émise le 17 décembre 2019.
- Dans le cadre de la conclusion du bail portant sur les locaux sis 162-164 Rue de Billancourt à Boulogne 92100, la Société a été amenée à solliciter auprès de HSBC une garantie à première demande à émettre au profit du Bailleur, la société SNC Boulogne Billancourt, pour un montant maximum de 294 068.97 euros. Garantie émise le 17 décembre 2019.

Cautions, avals et garanties conclues au cours de l'exercice 2021

- Dans le cadre d'un contrat d'agence créative relatif à des prestations de création/conseil en communication publicitaire, conclu entre les sociétés PSA Automobiles, Automobiles Peugeot d'une part et BBDO Proximity d'autre part, la Société a accordé une lettre de confort à sa société sœur BBDO Proximity par laquelle elle se porte garante de la bonne exécution des obligations à la charge de BBDO Proximity et des filiales/agences au titre ce contrat, au bénéfice de PSA Automobiles et Automobiles Peugeot. Cette garantie a été approuvée par résolutions de l'Assemblée Générale de la Société en date du 23 juillet 2020
- Dans le cadre d'un contrat d'agence de productions relatif à des prestations Factory dites de « Asset Production », conclu entre les sociétés PSA Automobiles, Automobiles Peugeot d'une part et BBDO Proximity d'autre part, la Société a accordé une lettre de confort à sa société sœur BBDO Proximity par laquelle elle se porte garante de la bonne exécution des obligations à la charge de BBDO Proximity et des filiales/agences au titre ce contrat, au bénéfice de PSA Automobiles et Automobiles Peugeot. Cette garantie a été approuvée par résolutions de l'Assemblée Générale de la Société en date du 23 novembre 2020

(g) Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas fournie car sa présentation conduirait à dévoiler une rémunération individuelle.

(h) Effectif

L'effectif moyen se ventile de la façon suivante :

Personnel salarié	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Cadres	334	377
Agents de maîtrise	46	52
Employés	4	2
Total	<u>384</u>	<u>431</u>

(i) Événement post-clôture

Le 30 mai 2022, le Président a utilisé la délégation de pouvoir que lui avait conféré l'associé unique de la Société, TBWA International Holding, afin de racheter une partie (1,33% du capital social de la Société) à TBWA International Holding, en vue de leur attribution au management de la société.

Cette attribution ayant lieu dans le cadre d'un plan autorisé par TBWA International Holding et ayant fait l'objet d'un rapport de notre commissaire aux comptes, la société KPMG.

TBWA Groupe											ANNEXE
162/164 rue de Billancourt 92100 BOULOGNE											
Montant en Euros											
TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS au 31 décembre 2021											
Filiales et Participations	Capital	Capitaux Propres autres que le résultat 2021	Quote-part de capital détenue (%)	Valeur d'inventaire des titres détenus		Prêts & avances consentis non remboursés	Montant des cautions et avais donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat du dernier exercice	Dividendes encaissés au cours de l'exercice	
				Brute	Nette						
I - Filiales détenues à plus de 50% :											
4GOOD (SNC)	50 000	0	99,99%	27 895	27 895			31 433 149	736 675	N/A	
AUDITOIRE	417 000	3 455 910	51,00%	1 445 253	1 445 253			46 521 137	4 421 512	765 000	
Les Présidents	40 000	4 000	100,00%	2 657 847	857 847			4 316 532	504 201	21 814	
TBWA\PROD (SNC)	55 360	2 977 521	87,25%	1 503 295	1 503 295			16 270 700	1 601 790	N/A	
TBWA\G1	180 000	18 000	80,00%	144 000	144 000			18 710 237	1 298 598	471 956	
DDB HEALTH PARIS	93 000	(153 941)	95,02%	917 861	917 861			3 273 271	171 976	0	
TBWA\ADELPHI (SNC)	100 000	0	55,00%	161 301	161 301			5 914 871	676 307	N/A	
TOTAL - FILIALES A PLUS DE 50%	935 360	6 301 490		6 857 452	5 057 452	0	0	126 439 897	9 411 059	1 258 770	
II - Filiales détenues à moins de 50% :											
OMG	65 328	NC	33,33%	2 172 685	2 172 685			NC	NC	293 626	
SDMO										0	
TMPF	52 500	NC	16,63%	11 297	11 297			NC	NC		
Divers	37 500	(5 642)	< 1%	68	68	0		186 676	24 485	0	
TOTAL - FILIALES A MOINS DE 50%	155 328	(5 642)		2 184 050	2 184 050	0	0	186 676	24 485	293 626	
TOTAL GENERAL	1 090 688	6 295 848		9 041 502	7 241 502	0	0	126 626 573	9 435 544	1 552 396	

TBWA\Groupe
SAS au capital de 9.983.460 euros
Siège social : 162-164 rue de Billancourt - 92100 BOULOGNE
682.005.079 RCS NANTERRE

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2022

L'an deux mille vingt-deux,
Le jeudi trente juin à onze heures,
Au 162-164 rue de Billancourt à Boulogne 92100,

Les associés de la société TBWA\Groupe se sont réunis en Assemblée Générale ordinaire annuelle.

Il est tout d'abord procédé à la constitution du bureau.

Monsieur Benoît VACHER représentant Monsieur Guillaume PANNAUD, Président de la Société, préside la réunion.

Monsieur Jean-David SICHEL assume les fonctions de Secrétaire.

La société KPMG S.A., Commissaire aux Comptes régulièrement convoqué, est présente en la personne de M. Xavier Troupel.

La feuille de présence est arrêtée et certifiée exacte par le bureau ainsi constitué, qui constate que seul l'associé titulaire des Actions A, ayant seuls droits de vote, est présent.

Sont présents les membres du Comité Social et Economique suivants : Mmes. Corinne Desouches et Maylis Gueye.

En conséquence, l'Assemblée réunissant le quorum d'au moins le quart des actions ayant droit de vote est régulièrement constituée et peut valablement délibérer, conformément aux dispositions de l'article 20 des statuts.

Le Président met à la disposition des Associés :

- une copie de la lettre de convocation adressée à chaque associé,
- la copie de la lettre de convocation au Commissaire aux Comptes avec l'avis de réception,
- la feuille de présence,
- un exemplaire des statuts de la Société.

Il dépose également les documents suivants, qui vont être soumis à l'Assemblée :

- l'inventaire de l'actif et du passif de la Société arrêté au 31 décembre 2021,
- les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe),
- le rapport de gestion du Président,
- le rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice,
- le rapport du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées,
- le texte des projets de résolutions, et
- les statuts de la Société.

Le Président fait observer que la présente Assemblée a été convoquée conformément aux dispositions des statuts et déclare que les documents et renseignements visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social, depuis la convocation de l'Assemblée.

Le Président rappelle ensuite que la présente Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Président ;
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées ;
- Approbation des comptes et opérations de l'exercice ;
- Quitus au Président et au Commissaire aux Comptes ;
- Affectation du résultat ;
- Pouvoirs pour formalités.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux Comptes, approuve le rapport de gestion et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 tels qu'ils lui ont été présentés.

Elle approuve en conséquence les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'Assemblée Générale constate, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé, aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

L'Assemblée Générale donne en conséquence au Président et au Commissaire aux Comptes quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée par l'associé titulaire des Actions A ayant droit de vote.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, sur proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice d'un montant de 6 771 500,14 € de la manière suivante :

Origine :

- | | |
|------------------------------|----------------|
| • Report à nouveau antérieur | (528.953,65) € |
| • Bénéfice de l'exercice | 6.771.500,14 € |

Affectation :

- | | |
|--|--------------|
| • A l'apurement des pertes antérieures | 528.953,65 € |
| • Portant le solde du report à nouveau de (528.953,65) € à 0 € | |

Soit au total un bénéfice distribuable de 6 242 546,49 € après apurement des pertes.

Dividendes :

- | | |
|-------------------------|-------------|
| • A titre de dividendes | 6.240.000 € |
| • Au report à nouveau | 2.546,49 € |

Compte tenu de cette affectation le report à nouveau s'élève 2.546,49 € et les capitaux propres de la société s'élèvent à 26.294.196 €.

Le dividende pour cet exercice est fixé à 9,3755 € net par action.

Ce dividende, éligible à l'abattement fiscal de 40% prévu par l'article 158.3 du Code général des Impôts, sera mis en paiement à compter de ce jour.

Conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, je vous rappelle les distributions effectuées au titre des trois précédents exercices :

Exercice 2020

- Dividendes éligibles à l'abattement de 40% : Néant

Exercice 2019

- Dividendes éligibles à l'abattement de 40% : 8.650.000,00 €

Exercice 2018

- Dividendes éligibles à l'abattement de 40% : 10.057.000,00 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée par l'associé titulaire des Actions A ayant droit de vote.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes mentionnant l'absence de nouvelles conventions de la nature de celles visées à l'article L 227-10 et suivants du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée par l'associé titulaire des Actions A ayant droit de vote.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'effectuer toutes les formalités de publicité requises auprès du Greffe du Tribunal de Commerce du Siège Social.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée par l'associé titulaire des Actions A ayant droit de vote

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui après lecture a été signé par les membres du bureau.

Le Président

M. Guillaume PANNAUD

Représenté par Mr Benoît VACHER

DocuSigned by:

Benoît Vacher

676AD9CD380F456...

Le Secrétaire

M. Jean-David SICHEL

DocuSigned by:

Jean-David Sichel

AD240E445F0A4D9...